



**Avenant N°1**  
**Marché 250046**  
**Lot unique**

**CHAMBÉRY**  
**Place Caffé / place Monge**  
**Aménagement de quais bus**  
**Création d'une liaison cyclable**

Version du 14/10/2025

## Entre

La Communauté d'agglomération **Grand Chambéry**, domiciliée 106 allée des Blachères - CS 82618 - 73000 Chambéry, représentée par son vice-président en charge des infrastructures et des voiries d'agglomération, Monsieur Michel DYEN dûment habilité

*d'une part,*

## Et

L'entreprise SPIE BATIGNOLLES TP AURA agence Savoie, pour les travaux d'aménagement de la place Caffé / place Monge représentée par M. FONTAINE,

*d'autre part,*

Il est convenu ce qui suit

### I - Présentation de l'opération

Grand Chambéry est maître d'ouvrage pour les aménagements qui doivent être réalisés sur place Caffé et la place Monge, sur la commune de Chambéry.

Le projet prévoit :

- La sécurisation et la mise en accessibilité PMR de l'arrêt de bus Préfecture dans les 2 sens ;
- La sécurisation des débouchés de la piste cyclable, côté Caffé et côté Monge, en vue de la pérennisation de l'aménagement cyclable, et éviter les conflits d'usages cycles/piétons et cycles/véhicules ;
- L'aménagement d'un parvis devant l'école élémentaire Caffé et d'une placette devant l'école maternelle, ainsi que des plantations d'arbres ;
- Le maintien des 2 arrêts de cars tourisme aux abords de la préfecture, ainsi que de l'arrêt de car existant en face de l'école ;
- La désimperméabilisation d'emprises au sol, la végétalisation des espaces, la plantation d'arbres ;
- La réfection de la chaussée et reprise des plateaux.

Ces travaux font l'objet d'un lot unique.

Le présent avenant concerne le présent lot.

Les travaux consistent principalement en :

- L'établissement des plans d'exécution,
- Les travaux préparatoires,
- Des travaux de démolition de petites maçonneries,
- Les travaux de reprise et adaptation de raccordement au réseau d'eaux pluviales,
- Des travaux de pose de bordures,
- Le revêtement en matériaux enrobés, dallage pierre, pavés, béton désactivé,
- De la réalisation de génie civil pour éclairage public et vidéo surveillance,
- De la réalisation d'espaces arbustifs, engazonnement et plantation d'arbres
- De la repose de mobilier
- Les documents d'ouvrages exécutés (plans de récolement, structures des chaussées, P.V. de contrôle des divers réseaux, ...).

## **II - Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet :

- d'une part, de rendre définitifs des prix nouveaux provisoires notifiés au cours du chantier,
- d'autre part, d'intégrer des quantités complémentaires pour certaines prestations et d'apporter la justification de ces prix nouveaux (PN) et des quantités.
- enfin, en lien avec les travaux complémentaires, de prolonger le délai des travaux.

- **Prix nouveaux** :

Les prix nouveaux sont détaillés comme suit :

N° PRIX	Intitulé	Quantité	Unité	Prix unitaire € H.T.	Montant € H.T.
PN 1	Fourniture et pose d'un tampon fonte diamètre 1000mm, 400 kN. Travaux réalisés de nuit.	1	F	1 125,00 €	1 350,00€
PN 2	Fourniture et pose d'un tampon fonte 600 x 600mm, 400 kN. Travaux réalisés de nuit.	1	F	732,00 €	878,40 €
PN 3	Modification et adaptation d'une descente d'eaux pluviales en façade de l'école Caffé, y compris démolitions nécessaires, reprises de maçonnerie, fourniture et pose d'accessoires en fonte.	3	U	500,00 €	600,00 €
PN 4	Remplacement de fourreaux en acier pour installations des panneaux electoraux au droit de l'école Caffé, y compris démolitions, pose et finitions autour des fourreaux.	16	U	62,50 €	75,00 €
PN 5	Fourniture et pose d'un clapet anti-retour dans un regard d'eaux pluviales, y compris finitions.	1	F	1260,00 €	1 512,00 €
PN 6	Fourniture et pose d'une tôle de protection sur réseau ENEDIS existant suite aux terrassements de chaussée, y compris finitions et remblaiement.	1	F	500,00 €	600,00€
PN 7	Démolition et reconstruction d'un caniveau CS1, y compris découpage des enrobés, démolitions des bordures, coffrage et coulage du béton, finition lisse, remblaiement.	10	ML	78,00 €	93,60 €
PN 8	Déplacement d'une barrière pivotante pour accès pompiers, y compris dépose soignée, démolition de la fondation, terrassement et coulage de la nouvelle fondation, installation de la barrière et finitions en pied de barrière.	3	U	1000,00 €	1200,00 €

Les prestations nouvelles représentent un coût de +9 897,00 € HT.

- **Quantités complémentaires**

Le présent avenant a pour objet d'intégrer des quantités complémentaires liées à certaines prestations prévues dans le marché.

Le projet prévoyant la continuité de la piste cyclable entre l'avenue de Lyon et la rue de la République, il a été constaté que l'état de la chaussée du passage Charléty ne permet pas une remise en circulation de la future piste cyclable en sécurité et avec un confort correct pour les usagers.

Ainsi, en lien avec la commune de Chambéry, et étant donné l'état général de la couche de roulement sur le passage Charléty, il a été décidé de procéder à la réfection de la couche de roulement de la chaussée du passage Charléty.

De plus, certaines quantités liées à des prestations initialement prévues au marché ont pu être revues à la hausse ou à la baisse suite à différentes demandes de la maîtrise d'ouvrage.

Parmi ces prestations revues à la hausse :

- Ajout de 2 journées d'alternat manuel pour garantir le maintien de circulation sur chaussée ;
- Démolition de 500 m<sup>2</sup> de chaussée supplémentaires du fait de la structure de chaussée existante surdimensionnée ;
- Démolition de 7 regards de tirage d'éclairage public supplémentaires suite à des modifications de cheminement de réseaux ;
- Terrassement de 60 m<sup>3</sup> supplémentaires à l'aspiratrice du fait de la présence de réseaux sensibles ;
- Rabotage de 105 m<sup>2</sup> supplémentaires liés à des reprises ponctuelles d'enrobés non prévus ;
- Pose de 280 ml de fourreaux d'éclairage supplémentaires sur demande de la commune de Chambéry ;
- Pose de 37 dalles podotactiles supplémentaires non prévues ;
- Mise en place de 85 T d'enrobés supplémentaires du fait de modifications liées à la piste cyclable au droit du giratoire place Monge (zone containers).

- **Prolongation du délai :**

En lien avec les travaux complémentaires et les prestations non prévues au marché initial, le délai est prolongé de 2 semaines par rapport au délai initial de 5 mois, soit un délai global de 5 mois et 2 semaines.

### **III – Economie du marché**

La nouvelle économie du marché 250046 est la suivante :

	<b>€ H.T</b>	<b>TVA</b>	<b>€ T.T.C</b>
Marché initial	778 689,54 €	155 737,91 €	934 427,45 €
Prix nouveaux	9 897,00 €	1 979,40 €	11 876,40 €
Réfection passage Charléty	37 688,50 €	7 537,70 €	45 226,20 €
Quantités complémentaires	6 672,17 €	1 334,43 €	8 006,61 €
<b>Marché après avenant n°1</b>	<b>832 947,21 €</b>	<b>166 589,44 €</b>	<b>999 536,65 €</b>

Le montant de l'avenant au marché de travaux s'élève à 54 257,67 € HT correspondant à une augmentation de 7,35 % du montant initial.

Il est précisé que le montant supplémentaire de 37 688,50 € HT soit 45 226,20 € TTC lié à la réfection des enrobés du passage Charléty sera pris en charge à 50% par la commune de Chambéry et à 50 % par Grand Chambéry. Un avenant à la convention financière sera établi en ce sens.

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Chambéry, le

Pour **Grand Chambéry**,

Pour l'**entreprise**,

Le vice-président en charge des infrastructures et  
des voiries d'agglomération

